

Assemblée Générale de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel Mardi 13 novembre 2018

Étaient présents : Mesdames et Messieurs : MUGLIA R., MARTIN P., DUBREUIL A, BRODIN G., AUGIAT JC., TABUTIN M., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., PENAUD JP., VENUAT J., GALLEAZZI J., DUMONT S., BOUTET S., DUNEAUD JL., MARTIN JP., VALLET F., NOWAK P., PHILIPPON A., LAMY R., BEAUFILS W, JACQUOT C., PETIT E. DUMONTET JM.

Délégués excusés : CHABROL JE. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), PICARELLI V. (pouvoir à J. VENUAT), MERVAUX MP., DUMONTET B.,

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Point sur l'avancement des travaux à la Maison de Santé de La Chapelaude
- ✓ Maison de Santé d'Huriel : résultat de la consultation lancée pour les travaux – Propositions des offres retenues par la commission d'appel d'offres
- ✓ Personnel :
 - Reconduction du contrat de Marie-Line DUMAS (31 décembre 2018)
 - Reconduction du contrat de Marine PILLITTERI (26 décembre 2018)
 - Reconduction du contrat de Banou BLINET (5 décembre 2018)
 - Départ en retraite de Jean-Paul DUFOURNY
- ✓ Fin du bail précaire de l'entreprise DECAPROJECT à La Chapelaude (Hôtel d'entreprises)
- ✓ Tourisme : bilan des locations et des taxes de séjour
- ✓ Commune nouvelle : proposition d'une note de cadrage par le cabinet LANDOT
- ✓ Délibération modificative : ajout de crédit sur le budget de l'atelier de découpe pour compenser le produit de la soulte prévue et non réalisée
- ✓ Question diverses

Point sur l'avancement des travaux à la Maison de Santé de La Chapelaude

Les plâtreries peintures sont en cours de finition par l'entreprise GIRAUD. Au rez de chaussée, le ragréage du sol va débiter. L'élévateur sera posé la semaine 48.

Le calendrier des travaux est tenu et les locaux devraient être livrés pour le mois de janvier 2019.

Point sur la Maison de Santé d'Huriel

La Commission d'appel d'offres s'est réunie pour examiner les offres reçues qui étaient au nombre de 32. Les dossiers des entreprises retenues sont actuellement soumis à l'analyse de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Lot 1	gros œuvre	estimation 297 000€	4 offres
	323 187,00€	306 812,75€	268 998,50€
			306 366,05€
Lot 2	charpente bois	estimation 35 000€	3 offres
	37 661,02€	28 998,83€	54434,39€
Lot 3	couverture bardage	estimation 93 000€	3 offres
	107 517,87€	118 495,09€	104 937,23€
Lot 4	étanchéité	estimation 27 000€	2 offres
	28 109,55€	25 749,20€	
Lot 5	menuiseries extérieures	estimation 122 000€	6 offres
	95 871,00€	120 976€	112 204,43€
	109 756,00€	99 909,00€	130 318,68€
Lot 6	menuiseries intérieures	estimation 61 000€	2 offres
	76 406,30€	76 728,15€	
Lot 7	plâtrerie peinture	estimation 134 000€	4 offres
	128 109,71€	133 814,79€	124 932,00€
			132 966,23€
Lot 8	carrelage faïence	estimation 40 000€	4 offres
	49 000,89€	39 320,60€	40 082,90€
			45 051,20€
Lot 9	sols souples	estimation 11 500€	2 offres
	11 828,22€	10 017,36€	
Lot 10	électricité	estimation 60 562€	3 offres
	67,225,92€	60 562,10€	55 870,43€
Lot 11	plomberie	estimation 154 000€	2 offres
	129 900,00€	120 000,00€	

Les résultats de la consultation peuvent être analysés comme suit :

- Total de l'estimation : 1 042 200,00 €
- Total pré-retenu : 958 366,28 €
- Différentiel : 83 833,72 €

Lors de la prochaine Assemblée Générale, les résultats définitifs seront soumis à l'avis du Conseil Communautaire.

Personnel

✓ Reconduction du contrat de Marie-Line DUMAS (fin 31 décembre 2018)

Elle a été embauchée le 1^{er} janvier 2014 avec un contrat de 16 heures par mois qui lui permet d'effectuer l'accueil et l'entretien des chalets d'Herculat. Son contrat est renouvelé par reconduction expresse dans la limite de 6 ans ensuite il se transformera en contrat à durée indéterminée.

Récemment, le Conseil Communautaire avait acté le passage de son contrat à 32 heures par mois pour une mission supplémentaire qui concernait le ménage des bureaux de la Communauté de Communes. Il s'avère que Madame DUMAS, très prise par l'accueil des touristes, ne peut pas accomplir cette mission sereinement.

Le Conseil Communautaire décide donc de renouveler son contrat pour 1 an à hauteur de 16 heures par mois en se concentrant sur la mission initiale.

✓ Reconduction du contrat de Banou BLINET

Madame BLINET effectue l'accueil et l'entretien de l'écogite, des chalets de Meples, du gîte de Saint Palais et Saint Sauvier. Son contrat est de 20 heures par semaine et se termine le 5 décembre 2018. Madame BLINET demande une augmentation de son temps de travail de 4 heures et a fait savoir qu'à défaut, elle souhaitait interrompre son contrat.

Le Conseil Communautaire décide :

- de maintenir l'offre de contrat à 20 heures par semaine
- d'acter le souhait de Madame BLINET de ne pas poursuivre sa mission
- de lancer un nouveau recrutement

✓ Reconduction du contrat de Marine PILLITTERI (30 h/mois) :

Mademoiselle Marine PILLITTERI est l'animatrice du Point Info Tourisme. Son contrat prend fin le 26 décembre 2018.

Le Conseil Communautaire décide de renouveler le contrat de Marine PILLITTERI qui donne toute satisfaction et d'envisager lors du vote du budget 2019 de passer son contrat à 35 heures.

✓ Départ en retraite de Jean-Paul DUFOURNY adjoint technique au service environnement

Le Conseil Communautaire décide de lancer le recrutement d'un nouvel agent à compter du mois de janvier 2019 pour assurer le remplacement.

Fin du bail précaire de l'entreprise DECAPROJECT à La Chapelaude (Hôtel d'entreprises)

Compte tenu de l'importance des impayés de loyers, le Conseil Communautaire décide de ne pas renouveler le bail avec cette entreprise.

Une procédure sera mise en place conjointement avec la Trésorerie pour faire un échéancier de la dette en cours.

Il sera par ailleurs demandé à Monsieur RODRIGUEZ d'effectuer des travaux de « raclage » du sol devant son atelier pour retirer tous les dépôts de matières liés à son activité de décapage.

Tourisme : bilan des locations et des taxes de séjour

Hébergements	2015	2016	2017	2018 fin oct	2018 prévisionnel
Ecogîte	98	93	132	124	147
Treignat	230	194	364	285	310
Mesples	184	205	390	214	222
St-Sauvier	68	49	117	124	173
St-Palais	à l'année	à l'année jusqu'en août	304	103	107
Total	580	541	1307	850	959

Bilan financier

Héb.	2013	2014	2015	2016	2017	2018 fin oct	2018 prév.
Ecogîte	12857	15559	21244	19745	24242	22386	27379
Treignat	6925	6697	7782	7647	14368	11479	12603
Mesples	7702	7633	4636	7582	9900	8963	9328
St-Sauvier	4304	5310	3410	2548	6630	5975	6995
St-Palais	2560	4345	4740	3160	4461	3545	3600
Total	34348	39544	41812	40682	59601	52238	59905

Dépenses	2016	2017	2018
Chalets Treignat	5548	6107	6954
Chalets Mesples	4262	4045	5371
Gite de groupe	15305	18701	21354
Gite Saint Sauvier	2507	3429	3243
Gite Saint Palais	2291	4829	4227
Total dépenses	31929	39128	43167
Recettes	40 682	59 601	59 905
Différence	8 753	20 473	16 738

On constate une petite baisse du nombre de nuits louées mais une légère augmentation des recettes. D'une manière générale, les hébergements se louent bien avec une moyenne de 15 semaines par an alors que la moyenne départementale est de 12 semaines.

Bilan des taxes de séjours

On constate qu'un certain nombre de loueurs ne paient pas la taxe de séjour. Une lettre de rappel leur sera adressée et le principe de la taxation d'office va être examiné.

TAXES DE SEJOUR Année 2016 à 2018					
Propriétaire	Lieu de l'hébergement	Classement	Sommes perçues		
			2016	2017	2018
Mairie d'Archignat	Archignat	Aire de camping car	18,60 €	33,60 €	12,20 €
Mairie d'Archignat	Archignat	Gîte communal		77,10 €	
HAVARD Sébastien	Archignat	Camping alternatif			111,20 €
RICORDEAU Philippe	Archignat	Camping + chambres d	23,50 €	15,50 €	
REGAZZONI Samoa	Chambérat	Chambre d'Hôte			
BOUTEILLE Alice	Chazemais	Gîte	1,32 €		
GALLEGO Alain	Chazemais	Domaine MAEVAG	378,30 €		
BEAULATON Serge	Huriel	Chambre d'Hôte, gîte	102,60 €	346,30 €	335,80 €
DUPERAT Gérard	Huriel	Gîte	131,73 €	109,44 €	
Hôtel G. Sand	Huriel	Hôtel			
Mairie d'HURIEL	Huriel	Camping	188,60 €		
NICOLAS Pascal et Nathalie	Huriel	Chambres d'hôtes	672,75 €	726,05 €	338,65 €
PENAUD Georgette	Huriel	Gîte	110,22 €	77,22 €	44,55 €
VIVA VILLA	Huriel	Chambres d'Hôte			

COFFIN Yves	La Chapelaude	Gîte			
LEROY Francis et Catherine	Saint Désiré	Chambres d'hôtes + g	588,25 €	495,30 €	457,60 €
Les Fruits du Passau	Saint Désiré	Camping + chambres	705,34 €	592,63 €	10,89 €
LODDER H. "Bonneblond"	Saint Désiré	Gîte de Bonneblond			
VAN HEMEL Ceciel "Le Mou	Saint Désiré	Chambres d'Hôte		49,83 €	48,18 €
DELABY François	Saint Eloy	Gîte	294,14 €	416,60 €	
MOMIRON Daniel	Saint Martinier	Gîte	29,64 €	42,18 €	55,29 €
HENRY Véronique	Saint Palais	Gîte	124,80 €		
ROUGERON Raoul	Saint Sauvier	Gîte	41,00 €		
AUCLAIR Paulette	Treignat	Gîte			
GROENENDAAL Sjoerd	Treignat	Gîte		97,02 €	143,22 €
Mairie de TREIGNAT	Treignat	Camping	90,60 €	158,60 €	
PISON Josiane	Treignat	Gîte			
VERNEIGES Michel	Treignat	Gîte	190,45 €		
GENAY Liliane	Viplaix	Gîte	6,30 €		
GRENER Marie-Noëlle	Viplaix	Gîte	87,49 €	137,90 €	126,40 €
TOTAL			3 785,63 €	3 375,27 €	1 683,98 €

Commune nouvelle

Le cabinet LANDOT nous propose une note de cadrage comportant les éléments suivants :

- la procédure de création d'une commune nouvelle
- le calendrier de création
- l'impact juridique de la création notamment sur la gouvernance et sur les agents des communes
- les incidences en matière financière

Coût : 1 900 €HT, soit 2 280 €TTC

Un débat s'est ensuite engagé sur l'opportunité de mener cette réflexion dans la mesure où il est trop tard pour créer une commune nouvelle en 2019 et qu'il est contraire à la loi de mener une telle restructuration en 2020, période électorale.

Les avis étant partagés, des universitaires seront saisis pour voir s'il est possible de disposer d'une simple présentation juridique et financière de la commune nouvelle lors d'un Conseil Communautaire.

Délibération modificative

La somme de 15 000 € correspondant à la soule de la vente des locaux avait été inscrite dans le budget annexe de l'atelier de découpe au budget primitif.

La vente étant ajournée, il est nécessaire de prendre des crédits dans le budget principal pour les affecter à cette opération.

Le Conseil Communautaire valide le principe de cette délibération.

Questions diverses

✓ Don d'une maison à Saint Sauvier

Madame TOUDERT, propriétaire d'une maison à Saint Sauvier, offre d'en faire don à la Commune ou la Communauté de Communes.

Le Conseil Communautaire, considérant l'importance des travaux à réaliser, décide de décliner cette offre.

✓ Affaires scolaires

L'Inspectrice a pris contact avec certains RPI pour examiner leur situation et décider du retrait éventuel de certains postes. Les élus sont invités à mobiliser les élèves actuellement scolarisés en dehors de leurs écoles.

✓ Eau et Assainissement

L'Agglomération Montluçonnaise a délibéré pour se retirer du SIVOM d'eau. Les Conseillers Communautaires expriment leur inquiétude quant à l'avenir du Syndicat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La prochaine Assemblée Générale est fixée au mardi 4 décembre 2018 à 17 H 30 à Huriel.